

DEPARTEMENT  
DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Saint-Nazaire

Centre Communal d'Action  
Sociale de  
La Bernerie en Retz



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DE LA COMMUNE DE LA BERNERIE-EN-RETZ – 44760

SEANCE PUBLIQUE DU 10 FEVRIER 2026

\*\*\*\*\*  
CONVOCATION DU 04 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Président du CCAS.

DCM  
N°0126-434

OBJET :  
ACCEPTATION DU DON DE  
L'ASSOCIATION « LVF LOVE MUSIC  
FRANCE » AU PROFIT DES ACTIONS  
DU CCAS

Membres en exercice : 13  
Membres présents : 10  
Membre représentée : 0  
Membres absents : 3  
Nombre de votants : 10

Étaient présents : Jacques PRIEUR,  
Catherine LEROY, Dominique DUPAU,  
Sylvie IMBERT, Roland BATAILLE, Jean-  
Yves LAIGLE, Philippe MERLIER, Andréa  
JACQUOT, Joël GIRARD, Astrid AGIUS

Était représenté :

Étaient absents : Alexandre LITAUD,  
Catherine CHASTRES, Béatrice DE  
BRIER

Secrétaire de séance (article L 2121-15  
du CGC) : Philippe MERLIER est nommé  
secrétaire.

Le Conseil d'administration est informé que l'association loi 1901 « LVF LOVE MUSIC FRANCE » organisatrice du spectacle « Love In The Air », a souhaité faire don au CCAS d'un montant de 75 € correspondant aux recettes de l'événement qui s'est tenu le 17 janvier 2026 à La Bernerie-en-Retz.

Le spectacle « Love In The Air » revisite de grands standards de jazz américains, de la pop, ainsi que des œuvres issues de la chanson française et du cinéma.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, par vote à main levée, à l'unanimité (10 voix pour)

- **AUTORISE** le Président du CCAS à accepter le don de l'association d'un montant de 75 €.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz, le 19/02/2026

Le Président,  
Jacques PRIEUR

*Mme présidente CCAS*  
**Catherine LEROY**  
*[Signature]*

